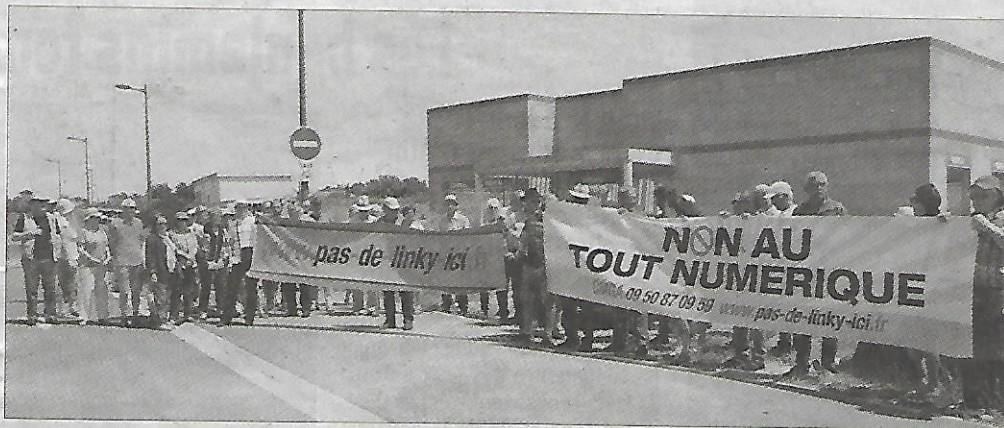


## CMGA : horizon 2020 et maintenant 2022



C'est ce qui est annoncé pour nous parler du futur extraordinaire qui nous attend : 5 et 6 G avec des téléchargement instantanés, objets connectés toujours séduisants, véhicules autonomes pour faire son yoga en roulant vers le boulot, robots qui feront les tâches ingrates à votre place (surtout pas conçu pour prendre notre travail!). Le présent est plus réaliste : A Cagnac les mines, le maire Robert Hernandez, fait il preuve de réalisme en ne tenant aucun compte de la dangerosité des antennes de forte puissance à côté des habitants de la Chenaie depuis 15 ans? La C2A en laissant garnir de maisons la zone de l'avenue Mois-

san à Albi, à côté de pylones à haute tension, d'antennes-relais et de sociétés classées Seveso? Le CMGA doit continuer à dénoncer tout cela et c'est pourquoi nous étions plus de 100 pour ça ces derniers jours. Le CMGA va encore dénoncer que, sous prétexte de respecter la loi et les normes, les autorités refusent encore d'être dupe de la nocivité des ondes électro magnétiques car qui croit encore qu'on pourra continuer comme ça? Le Conseil départemental Christophe Ramond ont l'ambition de placer leurs tablettes dans tous les collèges pour réduire quoi? "la fracture numérique" et éventuellement diminuer aussi la santé de nos

enfants (en cause le WiFi)? Stéphanie Guiraud-Chaumeil et son équipe qui, pour attirer le touriste prône le tout numérique (en cause le WiFi)? Le CMGA sera mardi 19 juin à 16 h devant le collège Jean-Jaurès sorte de collège cobaye pardon "pionnier" pour encore et encore dénoncer ce respect de la Loi et des Normes qui n'est pas toujours un respect humain. Restons dans la Loi, soyons pour le Progrès mais prenons garde de ne pas dépasser les limites, ce qui n'est pas donc le cas, alors on continue!

**Association CMGA**